

Un être tortillard se planque et toute la branche est dévoyée

ou comment un bout de branche qu'on pensait bien arrimé peut nous échapper...

On l'a assez dit : il ne faut pas faire de la généalogie dans l'espoir de trouver des ancêtres nobles au risque d'être déçu. Il est en effet plus probable d'avoir dans son ascendance des agriculteurs ou des domestiques que des seigneurs ou des notaires. De là, on pourrait penser que nos ancêtres étaient statiques, tout attachés qu'ils étaient à la terre qui les nourrissait et se transmettait de père en fils. C'est sans compter sur les événements de la **GRANDE HISTOIRE** qui comme on le sait a singulièrement infléchi, pour ne pas dire busqué à l'image des branches de l'hêtre tortillard, le cours de l'existence de nos ancêtres.



Un hêtre toritllard – source : par [Roi.Dagobert](#) (1)

Ainsi, pour la lignée **MAITRE** historiquement campée dans le village des irréductibles jurassiens de **Brainans** et où l'on est cultivateur de père en fils et jusqu'aux bouts des ongles incarnés, rien ne laissait penser qu'on aborderait des contrées lointaines, si ce n'est, pour quelque aventurier, la perspective d'une échappée à une dizaine de kilomètres de là en vue de trouver casserole à son pied ou chaussure à son couvercle... Et pourtant...

Il a 22 ans et s'apprête en ce mois de juin 1804 à quitter le giron familial pour rejoindre son lieu de casernement. Le 5 juin, suite à un tirage au sort (2) organisé dans son village d'origine, à savoir **Mirebel** dans le Jura, il a en effet été enrôlé officiellement dans l'**Armée Impériale** pour servir Bonaparte, récemment nommé empereur des français (18 mai 1804). **Augustin** –c'est son prénom- n'est certainement pas le seul du village à partir. D'autres, parmi les hommes de 18 à 40 ans, célibataires ou veufs sans enfants , ont été comme lui enrôlés d'office pour servir qui dans l'artillerie, qui dans

les hussards, qui dans la Garde à cheval. Le choix se fait selon la taille des conscrits. Pour l'époque, **Augustin SANTONNAS** est relativement grand... 1,74 m (blond, aux yeux bleux, mmmhhh !), il sera donc affecté au **1^{er} régiment d'artillerie à pied** (3). Il n'est pas certain qu'**Augustin** ait eu beaucoup de mal à partir. La vie ne l'a pas ménagé jusqu'à présent et en vérité, il n'a pas grand-chose à perdre : dernier d'une famille de 7 enfants, il n'a pas connu son père, décédé 9 mois après sa naissance et il s'est trouvé orphelin à l'âge de 10 ans. Sans doute a-t-il été pris en charge, tout comme ses frères et sœurs encore vivants, par un membre de la famille, un oncle paternel peut être ? Mais on peut fort aisément imaginer qu'il a passé bien plus de temps à travailler dans les champs que sur les bancs de l'école, pour autant qu'il ait été scolarisé (ce qui est peu probable car à cette époque, rares étaient les communes pourvues d'une école, surtout à la campagne).

Pendant qu'**Augustin** se prépare à quitter son village, voyons ce qu'il se passe au même moment à 500 km plus au nord...

Elle a 18 ans et en 1804, elle n'est pas encore considérée comme majeure. Elle habite peut être dans l'**Aisne** avec son père, tailleur d'habits, et sa belle-mère. La mère de **Josèphe Narcisse** –c'est son prénom- est décédée en avril 1794 dans des conditions tragiques, étouffée dans une cave lors de l'incendie provoqué par l'armée des Etats généraux des Provinces Unies à **Prisches** (Nord) à l'occasion du siège de Landrecies. La petite n'avait alors que 8 ans. Rien ne permet de dire si ses frères et sœurs ont péri dans l'incendie avec leur mère, **Marie Catherine Joseph CAMUT**, mais ce qui est certain, c'est que seules deux des filles de la famille semblent avoir eu une existence civile par la suite (actes à l'appui) : **Marie Catherine Joseph**, l'aînée et **Josèphe Narcisse**, la cadette. Elles ont 15 ans de différence et on peut aussi émettre l'hypothèse que c'est la grande sœur, mariée depuis 3 ans déjà au moment du décès de la mère, qui

s'est occupée de la petite. Le père quant à lui devait être absent lors de l'incendie car de par son métier, il est amené à se déplacer souvent. En tout cas, ce n'est qu'en 1796, soit deux ans après, qu'il vient déclarer le possible décès de sa femme à la mairie de **Prisches**.

Alors, comment ces deux-là se sont-ils rencontrés ?

Parti du Jura, **Augustin SANTONNAS** est donc affecté dans un premier temps au **1^{er} régiment d'artillerie à pied de La Fère**, dans l'**Aisne**, sans doute pour y suivre son instruction militaire en tant que futur **canonnier**. Fondé en 1720, le **régiment de La Fère** est issu du 1^{er} bataillon du Royal Artillerie et devient en 1790 le 1^{er} régiment d'artillerie où Napoléon Bonaparte a fait ses armes avant de devenir empereur. A ce titre, La Fère accueille aussi une prestigieuse école d'artillerie.

Est-ce que le père de **Narcisse** était tailleur d'habits pour le régiment ? ou son beau-frère –le mari de sa sœur- était-il lui-même militaire ? ou peut-être quelqu'un d'autre de sa famille ? Impossible de l'affirmer à ce stade. Toujours est-il que c'est à **La Fère** que ces deux-là ont dû se rencontrer en 1804 ou en 1805 (4). A la veille de la Saint-Valentin, il me plait d'imaginer que c'est parce qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. On a le droit de rêver, même au 19^{ème} siècle !



On imagine encore qu'**Augustin** n'est pas resté à La Fère pour s'adonner au tricot et qu'il a dû participer avec sa compagnie à des batailles, comme Ulm (octobre 1805) et/ou Austerlitz (2 décembre) et/ou Iéna (14 octobre 1806) et/ou Friedland (14 juin 1807). Heureusement pour nous ses descendants, il en est revenu. Et en mars 1808, on le retrouve de source sûre à **Strasbourg** où est basé un des bataillons du régiment de la Fère.

Pourquoi de source sûre ? parce que c'est lui qui vient déclarer la naissance de son premier fils, **Emmanuel**, le 2 mars 1808. Le petit est né au 4 Rue des Trois Hommes, sans doute le lieu de résidence de sa mère qui est alors âgée de 22 ans ... Il

est probable que **Narcisse** se soit enfuie de chez elle pour rejoindre **Augustin** contre l'avis de sa famille. Enfin... celle qui lui reste, car entre temps son père est décédé (1805). Quant à sa sœur aînée, les archives ne livrent pas d'informations si ce n'est qu'elle a eu une fille et que le couple est resté à Prisches. Bref ! voilà nos deux tourtereaux encombré d'un enfant illégitime –car né hors mariage- ce qui à l'époque n'était pas bien vu... Mais qu'à cela ne tienne, le pauvre **Emmanuel**, se sentant de trop, décède un mois après à Strasbourg.

Néanmoins, la naissance d'un enfant a sans doute eu pour conséquence d'abréger la carrière militaire d'**Augustin**. Le 18 septembre 1808, il part en effet en congé de réforme et rentre au pays avec **Narcisse** sous le bras. Le couple se marie le **12 avril 1809** à **Mirebel**. Comme beaucoup d'anciens militaires, Augustin se voit –vraisemblablement- proposer un poste au service de l'Etat, en tant qu'**exploitant forestier**, ce qui amènera la petite famille à beaucoup bouger dans le département du Jura : **Marigny** en 1811, où naîtra un fils, **La Marre**, en 1816, où naîtra **Clarisse Marie**, notre ancêtre, et enfin **Brainans** à partir de 1819, où naîtront les deux dernières filles et où **Augustin** et **Narcisse** finiront leur vie, respectivement courte (1828) et longue (1875).

Pour boucler la boucle, précisons que **Clarisse Marie SANTONNAS**, née en 1816 épousera en 1839 **Félix MAÎTRE**. Le couple aura 3 enfants, dont **Aldegrin MAITRE**, né en 1849, qui est notre AGP.

(1) Le Hêtre tortillard (*Fagus sylvatica* groupe *Tortuosa*, appelé aussi *fau*) est un hêtre caractérisé par un tronc tortueux et des branches et rameaux tordus et retombants qui lui donnent un port particulier comme un parasol. La croissance d'un hêtre tortillard est très lente. Mutation génétique, virus ou toute autre raison,

l'origine de ces arbres reste un mystère. S'ils peuvent donner naissance à un arbre normal, l'inverse n'est pas possible. C'est un groupe rare que l'on trouve en nombre dans les bois de Verzy, près de Reims, mais aussi en Moselle, en Haute-Saône et en Allemagne.

(2) appelé aussi « conscription », un système de réquisition régi par la loi Jourdan du 19 fructidor an IV (5 septembre 1796)

(3) Ne me demandez pas pourquoi mais le Doubs, le Jura et l'Ain sont des départements où la taille des hommes est particulièrement grande, proportionnellement aux autres départements, selon l'étude très intéressante menée en 1863 par M. Boudin (qui, lui, ne devait pas être très grand J) – cf références ci-dessous

(4) sur son acte de décès, il sera indiqué que Narcisse était originaire de La Fère, où elle serait née le 15/08/1783 . En fait, la date ainsi que le lieu de naissance sont erronés, mais si ce lieu est ressorti, ça n'est certainement pas un hasard.

SANTONNAS Jean Augustin, né en 1782 à Mirebel (39), dcd en 1828 à Brainans (39), fils de **Jean Pierre** et de **PROST Jeanne Claudine** – conjoint : **BOUCHER Josèphe Narcisse**, née en 1786 à Prisches (59), dcd en 1875 à Brainans (39), fille de Pierre Joseph et de CAMUT Marie Catherine Josèphe – 5 enfants dont **Clarisse Marie**, AAGMP (6^{ème} génération)

Sources : Boudin. De l'accroissement de la taille et de l'aptitude militaire en France (suite). Journal de la société française de statistique, Tome 4 (1863) , pp. 231-241.
http://www.numdam.org/item/JSFS_1863_4_231_0/